

Les votes sont recueillis par les collaborateurs du Parc. Monsieur Pierre Sommer est élu par l'assemblée en remplacement de Madame Alexia Lecomte. Des remerciements sont adressés à Madame Alexia Lecomte et la bienvenue est souhaitée à Monsieur Pierre Sommer.

8. Rapport d'activités 2022 et programme 2023

Le rapport d'activités 2022 et le programme 2023 sont présentés.

Monsieur Dezarsens informe que l'accès au Chasseral et à son hôtel-restaurant sont difficiles. Le lundi de Pentecôte il y avait beaucoup de monde mais le restaurant était fermé. Le Parc en prend acte. Michel Walthert informe que l'hôtel Chasseral a été racheté par Elias Vogt, du Centre suisse du paysage. Il appelle à l'indulgence et rappelle les difficultés classiques lors de la mise en route d'un restaurant. Le Parc espère que des améliorations et des solutions seront trouvées.

Monsieur Amacher informe qu'il y aura un concours d'architecture pour des cabanons de vente des produits du terroir en 2023.

Monsieur Vieille informe que les communes qui sont intéressées par les activités proposées dans le cadre de Région Energie peuvent prendre contact avec Jura bernois.Bienne

9. Information relative à la convention-programme 2025-2028

Un rappel d'information quant à l'articulation entre la Charte et les conventions programmes est effectué. La convention-programme pour 2025-2028 comprendra 6 axes de travail à la place de 4. Quelques exemples de projets sont donnés pour chaque axe.

Les dernières étapes (corrections selon la consultation, préavis du conseil consultatif, AG extraordinaire) pour un dépôt au 31 mars 2024 sont présentées.

10. Comptes 2022

Les comptes 2022 sont conformes au budget avec un total de CHF 2'677'722.- en charge pour CHF 2'726'498.- de ressources et des produits extraordinaires de CHF 1'067.-, soit un excédent de CHF 49'842.- affectés à la fortune. Le bilan est équilibré à CHF 1'084'063.-. Les comptes 2022 ont été révisés selon les normes du contrôle restreint par la fiduciaire Soresa SA, laquelle recommande leur approbation.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

11. Budget 2023

Le budget 2023 prévoit CHF 2'887'000.- de dépenses pour CHF 2'894'000.- de ressources, avec un excédent de CHF 7'500.-.

L'assemblée valide le budget 2023 à l'unanimité.

12. Le mot du Président

Le Président revient sur le Prix paysage reçu conjointement par la commune de Val-de-Ruz, l'association Ecoréseau et Paysage et le Parc Chasseral. C'est la première fois qu'un parc naturel régional naturel reçoit une telle distinction, une reconnaissance d'un travail bien fait et la preuve que s'occuper du paysage contribue à la notoriété d'une région.

Le Président s'adresse à la Confédération et aux cantons de Berne et Neuchâtel en leur rappelant que le Parc régional Chasseral peut jouer un rôle important dans les crises majeures liées à la biodiversité et au réchauffement climatique. Il demande donc un soutien financier et politique adéquat de leur part.

Le Président remercie l'équipe du Parc, le directeur, Fabien Vogelsperger, les membres du comité exécutif (anciens et nouveaux), les membres du conseil consultatif, toutes les personnes présentes à l'assemblée.

13. Divers

Bielensee Tourismus, remercie le Parc pour la traduction des documents en allemand.

Pierre Mosimann remercie Michel Walthert, le président pour son engagement depuis la création de l'association.

Etienne Klopfenstein transmet les salutations des parc bernois (5 parcs naturels régionaux et le patrimoine mondial Jungfrau). Il indique qu'il y a beaucoup de parcs intercantonaux avec du bilinguisme, qu'il y a 20 parcs en Suisse. Il remercie le Président Michel Walthert, le directeur Fabien Vogelsperger et toute l'équipe du Parc.

Michel Walthert informe que le Réseau des Parcs suisses a été créé à Chasseral en 2007. Les parcs bernois se retrouve également pour tout ce qui est en lien direct avec le Canton de Berne.

La séance est levée à 20h30.